

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2022

---

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -  
(N° 443)

Tombé

## AMENDEMENT

N ° CD63

présenté par  
M. Cinieri et M. Cordier

-----

### ARTICLE 1ER CA

À l'alinéa 4, substituer au mot :

« dix »

le mot :

« vingt ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le périmètre de 10 kilomètre n'est pas suffisant pour certains sites remarquables, en particulier en zone de montagne où ils peuvent être vus de l'autre côté de la vallée. Il convient donc de prévoir au moins 20 km.